

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3720 - Mercredi 23 Septembre 2020 - Prix : 200 Fc

ASSEMBLÉE NATIONALE :

Où sont passés les 200 millions KMF destinés aux 16 mois d'arriérés de salaire ?



SOCIÉTÉ

**Les résidents de Mayotte qui étaient coincés
à Moroni regagnent enfin leurs foyers**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Septembre 2020**

Lever du soleil:

05h 57mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 43mn

Dhouhr : 12h 04mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



SOCIÉTÉ

Samra Bacar Kassim et Chamsoudine Said Mhadji aux manettes pour la paix sociale

Samra Bacar Kassim et Chamsoudine Said Mhadji sont élus respectivement présidente du réseau national des femmes leaders pour la paix et président du réseau national des jeunes leaders pour la paix. Ils sont choisis à l'issue d'une assemblée générale tenue à Anjouan en début de semaine.

C'est lors d'une assemblée générale tenue lundi 21 septembre à Mutsamudu dans l'île d'Anjouan, réunissant les réseaux insulaires de Ngazidja, Mohéli et Anjouan que les militants ont porté leur voix sur Samra Said Bacar et Chamsoudine Said Mhadji pour conduire les réseaux des femmes et des jeunes pour la consolidation de la paix.

Rappelons que le Réseau des

femmes lui vient de faire 10 ans depuis sa naissance en 2010. L'occasion pour faire un bilan de cette décennie écoulée et dégager les perspectives pour les années à venir. Dans son intervention, la nouvelle figure de proue des Femmes leaders pour la paix a montré les innombrables sensibilisations menées pour la cohésion sociale et la paix durable dans les différentes localités.

« L'année 2020 nous célébrons nos 10 ans d'existence. Nous avons œuvré depuis la création de notre association pour la paix. Nous avons développé une culture de paix chez certaines personnes qui étaient jadis violentes dans nos communautés. Nous avons contribué à réconcilier des villages qui étaient en conflit », énumère Mme Bacar Kassim, qui va jusqu'à affirmer que son association intervient également dans la vie des



couples.

Ces activités organisées à Anjouan ont été financées par l'Unfpa dans le cadre de la protection du genre. Les militantes et militants ont eu l'opportunité d'être formés sur

la médiation sociale, la résolution des conflits et les violences faites aux femmes. Il était question de renforcer les capacités et de former les nouveaux membres pour mieux soulever les débats dans un seul cadre de

trouver des réponses et des solutions. Ces modules permettront aux nouveaux membres de maîtriser les notions et les techniques de résolution des conflits.

« Pour une paix durable, nous allons mettre l'accent sur les sensibilisations sur le terrain. Nous allons cibler en particulier aussi bien les footballeurs que les supporters, lesquels parfois sont sources de conflits dans les villages », prévoit Chamsoudine Said Mhadji, le président du réseau jeunes leaders pour la paix, contacté par La Gazette des Comores. Pour mémoire, ledit Réseau a formé à près de 700 membres sur la cohésion sociale. Conscient de l'effritement de la plateforme, son président compte bien « redoubler [ses] efforts et former davantage de jeunes ».

Andjouza Abouheir

DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE

Coup d'envoi du projet visant à améliorer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime

Hier a été lancé officiellement par le Secrétariat du ministère en charge de la pêche, le projet intitulé « Améliorer les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime grâce au renforcement de la résilience des communautés de pêcheurs tributaires de la pêche en récif corallien en Union des Comores ».

C'est le 27 août 2019 en marge de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7), suite aux besoins formulés par cinq pays dont le Kenya,

Comores, Madagascar, Maurice et Seychelles, qu'un accord de financement en faveur d'un projet d'initiative pour la croissance bleue a été signé entre le Japon et la FAO. Ce projet est le fruit d'un accord multilatéral qui bénéficiera à ces cinq pays pour une durée de trois ans est financé à hauteur de 4 400 000 USD par le gouvernement japonais.

Il contribuera à la réalisation de l'objectif de développement durable consistant à « Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour un développement durable » en luttant contre la pêche illicite, non déclarée

et non réglementée (INN) et en encourageant la conservation des écosystèmes des récifs coralliens et des mangroves/herbiers marins. Il s'harmonise avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), la Stratégie maritime intégrée de l'Afrique 2050 (Stratégie AIM 2050), la Charte africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, et le pilier 1 lié aux domaines de l'agriculture et de l'économie bleue de la déclaration de Nairobi "Promouvoir la transformation économique structurelle par la diversification économique et l'industrialisation".

Pour rappel c'est lors de la Sixième Conférence internationale

de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 6) que la FAO a été saisie par les pays membres dont le Japon afin de préparer des appuis techniques pour soutenir le développement d'une économie bleue durable. Le concept d'« économie bleue », qui découle de la Conférence Rio + 20 de 2012, met l'accent sur la conservation et la gestion durable, en partant du principe que des écosystèmes océaniques sains sont plus productifs et qu'ils sont indispensables à une économie durable axée sur les océans.

La croissance bleue consiste à mieux tirer parti du potentiel des océans, des mers et des côtes afin d'éliminer la surpêche et autres pra-

tiques de pêche préjudiciables, en optant pour des approches qui favorisent la croissance, la conservation et la pêche durable et mettent fin à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. Il s'agit aussi de promouvoir des politiques et des bonnes pratiques permettant de produire poissons, fruits de mer et plantes marines de façon responsable et durable. Le prochain comité de pilotage s'appesantira sur les sites retenus dans chacune des îles dans un souci d'harmoniser les interventions développées par d'autres projets du secteur de la pêche.

Mmagaza



Participants à l'atelier de lancement.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km



COMMUNIQUE

Suite aux travaux de révision des groupes électrogènes en cours dans les centrales thermiques d'Itsambouni et Voidjou, la fourniture de l'électricité aux heures de pointe est perturbée dans les différentes régions de Ngazidja.

La SONELEC invite son aimable clientèle de bien vouloir prendre patience de ce désagrément durant cette période et compte rétablir sa production avec amélioration.

ASSEMBLÉE NATIONALE :

Où sont passés les 200 millions KMF destinés aux 16 mois d'arriérés de salaire ?

Le nouveau bureau en place depuis le début de l'année avait feint de régler la situation ne serait-ce qu'en partie. Problème, les quelques 200 millions de nos francs débloqués n'ont pas encore atterri dans les comptes des concernés, lesquels, à force d'attendre, soupçonnent un détournement de fonds.

Où sont passés les 200 millions KMF ? C'est la question que se pose le personnel de l'Assemblée, devant bénéficier de cette enveloppe destinée au paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaire. En effet, ces

agents contractuels connaissent une situation délicate puisque leur employeur leur doit 16 mois de salaires. Selon une source interne, le bureau de la nouvelle législature dont la première session ordinaire a été tenue au mois d'avril dernier,

avait affiché un certain volontarisme à régler la situation, avec l'aide du gouvernement.

« C'est inadmissible que des gens travaillent pendant plus d'un an sans être payés », auraient même regretté des membres du bureau, dans les couloirs de cette institution devenue l'ombre d'elle-même, comme tant d'autres d'ailleurs. « Nous comptabilisons seize mois d'arriérés de salaire. Mais après des discussions, l'Exécutif a accepté de

ne régler que les 13 mois », nous confie notre interlocuteur, selon qui cet engagement du gouvernement date de l'installation des nouveaux députés.

Preuve que le gouvernement tient à honorer sa parole, le chef de l'État en personne serait intervenu auprès du ministre de finances, du gouverneur de la BCC et du trésorier payeur général pour débloquer les quelques 200 millions nécessaires. Problème, les comptes des cel-

les et ceux devant jouir de ce qui n'est qu'un droit et non avantage, sont toujours à sec. Ils n'ont jamais vu la couleur de ces billets. Il semble par ailleurs, que des membres de l'ancien bureau, alléchés par l'odeur ces millions de nos francs, courtisent le bureau actuel pour leur payer d'anciennes indemnités.

A.O Yazid

CÉLÉBRATION MONDIALE D'ACTION POUR LES ODD :

Vers la mise en œuvre des Objectifs de développement durable

Le gouvernement, le système de Nations Unies et l'OIA Group ont débuté hier 22 septembre une semaine mondiale d'actions pour les objectifs de développement durable. Une semaine de manifestations nationales pour sensibiliser, mobiliser et impulser les acteurs de développement dont les jeunes et la société civile sur les défis à relever pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable afin que le pays puisse émerger à l'horizon 2030.

Le commissariat général au plan, le ministère des affaires étrangères en collaboration avec le Système des Nations Unies et l'OIA Group ont lancé des activités de mobilisation et de sensibilisation des acteurs au développement comme la société civile et les jeunes sur le Programme de développement durable (PDD) dans le but de célébrer la semaine mondiale d'actions pour les Objectifs de développement durable (ODD) qui prendra fin le 25 septembre prochain.

Parmi les activités prévues au cours de cette semaine, on peut citer l'atelier de l'ODD 4 déroulé hier 22 septembre, à Chouani dans la région de Hambou et celui de l'ODD 3 organisé à Mde dans le Bambao.

Deux ateliers se tiendront ce matin à Moroni sur les perspectives et les challenges et l'accélération des ODD par le secteur privé concernant le printemps de l'action. Puis les principaux objectifs des ODD 1, 5 et 8 seront approfondis au cours de conférences et ateliers qui auront lieu ce mercredi. Sur ces objectifs, le secrétaire d'État chargé de la coopération Takidine Youssouf a précisé que « l'agenda international sur le PDD établi à New-York en septembre 2015 comprend 17 ODD assortis de 169 cibles auxquels la communauté internationale s'est engagée à atteindre vers 2030 ». Pour émerger le pays d'ici à cette date, le secrétaire d'État explique qu'il n'appartient pas uniquement au gouvernement de faire des efforts pour y parvenir mais « l'implication de la société civile et les jeunes joueront un rôle



important sur le Plan Comores Émergent (PCE) ».

Pour Fouad Goulam, commissaire national au plan, il a mis l'accent sur le financement des ODD. Ce 24 septembre, une activité visant à élucider la question du financement des ODD entre le gouvernement et ses partenaires sera organisée avec d'autres ateliers qui auront pour thème les ODD 9, 15 et 2 au

centre artisanal de Bandamadji, à Dembeni Bandjini et Boeni Oichili dans le but d'inciter les jeunes dans le domaine d'entrepreneuriat qui reste un vecteur sine qua non du développement durable. Et puis le 25 septembre prochain aura lieu la cérémonie officielle de la journée mondiale d'action pour les ODD où plusieurs paramètres concernant l'importance et la réalisation des 17 pro-

jets des ODD seront soulignés tout en mettant l'accent sur les actions et les solutions locales et innovantes qui peuvent conduire à un changement transformateur vers l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Kamal Gamal

SOCIÉTÉ

Les résidents de Mayotte qui étaient coincés à Moroni regagnent enfin leurs foyers



Ils étaient des enfants, des handicapés, des personnes âgées... à avoir été bloqués à Moroni suite à la fermeture des frontières pour cause de coronavirus. Ils viennent de commencer à rentrer à Mayotte.

Le bout du tunnel après plusieurs mois de blocage à Moroni. Selon un membre du Collectif qui luttait pour le retour de ces passagers, le retour à la maison « est bel et bien effectif ». Le voyageur doit présenter les documents attestant sa résidence dans l'île sous administration française, en plus de son billet et son test

Covid-19 (négatif). Si la compagnie AB-Aviation effectue à cet effet des vols charters, d'autres personnes préfèrent la voie maritime avec le bateau STMS, appelé communément Maria Galanta qui, soit dit en passant, assure également le transport des refoulés de Mayotte.

Contacté par La Gazette des Comores, un des membres du Collectif sur place a confié que cette voie « quasi régulière » est ouverte depuis dimanche 20 septembre avec 30 passagers, soit 10 depuis Ngazidja, et 20 depuis Anjouan. « Le dimanche dernier, environ 30 personnes ont pris le large pour Mayotte à savoir 10 à Ngazidja et 20

à Anjouan », précise-t-il. Selon nos informations, même si Moroni a ouvert ses frontières depuis le 7 septembre, ces mouvements vers Mayotte ne sont pas réguliers à proprement parler, la France n'ayant ouvert ses frontières au continent africain qu'à une poignée de pays : le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, et le Rwanda.

Des personnes testées positives à la Covid-19 sont empêchées de voyager. Elles sont admises à l'hôpital de Samba, réservé exclusivement aux malades de coronavirus. Elles sont asymptomatiques, pour la plupart en tout cas.

Andjouza Abouheir

FOOTBALL FÉMININ EN AFRIQUE AUSTRALE

Cœlacanthes féminines, éviter les 40-1 de l'édition 2019

L'équipe féminine des Cœlacanthes de moins de 17 ans est attendue en Afrique du sud pour prendre part, pour la 2e fois, au Cosafa Womens' Cup U17. La 1ère participation remonte en 2019. Elle se révèle cauchemardesque (40-1). Cette génération a disparu. Sauf deux, toutes les footballeuses ont pris de l'âge. La 2e participation s'annonce difficile. Les membres du staff technique, actuellement à pied d'œuvre aux îles, ont fait ce constat saumâtre. De plus, la durée de la préparation est très courte.

Ces déplacements insulaires rentrent dans le cadre des opérations technico-tactiques de détection et de présélection dans la perspective de la participation au Council of Southern Africa Football Associations (Cosafa Womens' Cup U17). « Je suis ici depuis lundi 21 septembre. Les joueuses viennent de passer un long repos, du à la covid-19. Nos deux actions sont limitées à une séance d'entraînement pour dégourdissement et à un match de test le lendemain. Nous avons fait un amer constat. Dans l'ossature de 2019, il ne reste que deux

joueuses. Les 18 autres sont des novices, qui savourent une 1ère présélection régionale. Je repars à zéro», rapporte Akoté Sefoudine Issa, entraîneur des Comoriennes U17. Du pain sur la planche !

L'édition 2020 de la Coupe du Conseil des Associations de Football d'Afrique australe (Cosafa), prévue en Afrique du sud en octobre 2020 pourrait servir de chantier à nos ambassadrices, à cause du manque d'expériences internationales. En termes d'enseignement, elles ne perdront rien. Si elles se déséquilibrent aux confrontations, elles apprendront quelque chose. Après Ndzouani, Moili et à Ngazidja, les joueuses qui seront retenues formeront le groupe de la présélection nationale.

Si le duo administratif, financier et complémentaire, Comité de Normalisation et présidence de l'Union des Comores, assure un accompagnement effectif, ces U17 féminines subiront une 2e opération technique, physique et tactique pour la sélection définitive. « J'ignore si le regroupement national se déroulera à Moroni ou à Mitsamiouli. Ce qui est sûr, le dimanche ce sera le tour de Ngazidja », explique Akoté. Dans



les couloirs du Comité de Normalisation résonnent le jeudi 1er octobre 2020 comme date retenue pour le regroupement national, et le 11 ou 12 du même mois pour le départ vers l'Afrique du sud. « Les difficultés auxquelles je suis confronté à Mutsamudu, c'est la très courte durée impartie pour la détection et

la présélection. Deux jours ne suffisent pas pour observer et retenir des talents », gémit Seffoudine.

Nos ambassadrices sont logées dans une poule moins menaçante, en compagnie de l'Afrique du sud, pays hôte, du dinosaure Zambie, ce même adversaire qui nous a humilié en 2019 par le score (15-0), et du

Zimbabwe. La poule est quand même assez cohérente. Les statistiques donnent le statut de favori au Bafana-Bafana de l'Afrique du sud. Ce dernier évolue devant son propre public, un public fair-play mais réputé exigeant.

Bm Gondet

Santé Diabète recrute un.e Assistant.e Administratif et Comptable en CDD Délégation en Union des Comores



L'association Santé Diabète est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) née d'une double urgence, le manque d'accès aux soins pour les personnes atteintes de diabète en Afrique et l'absence de prise en compte de cette problématique par les acteurs du développement. Santé Diabète a été fondée en 2001 par un groupe de spécialistes du diabète, de la santé et du développement dans le but d'améliorer la prévention et la prise en charge du diabète en Afrique.

Sa mission consiste à sauver des vies par la prévention et la prise en charge du diabète. Dans le cadre d'une maladie chronique comme le diabète, elle consiste aussi à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de diabète à travers une amélioration de la qualité des soins et de l'éducation qui leur sont fournis.

Aujourd'hui Santé Diabète compte 3 délégations : Mali, Burkina Faso, Unions des Comores avec dans chacune de ces délégations un Responsable Administratif et Financier (RAF) qui est en charge des processus administratifs et financiers et un siège en France avec la Directrice Administratif et Financier (DAF), en charge des processus administratif et financier des activités réalisées en France mais aussi du contrôle interne de la totalité des délégations.

DESCRIPTION DU POSTE

Le.la Assistant.e Administratif et Comptable travaillera directement sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice Administratif et Financier. Ses principales missions seront les suivantes : assurer le secrétariat général au sein du bureau de l'ONG, appuyer le RAF sur la gestion administrative et sur la gestion comptable.

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Axe 1 : Assurer le secrétariat général :

- * Accueil téléphonique et physique
- * Gestion du courrier (envoi et réception)

Axe 2 : Appuyer la gestion administrative :

- * Vérification, classement et archivage des documents administratifs (contrats des salariés, des prestataires, consultants, conventions liées aux bailleurs etc.)
- * Suivi du personnel et appui à la réalisation des déclarations auprès des organismes sociaux
- * Suivi de la réception et de l'émission des factures auprès des partenaires et des prestataires

Axe 3 : Appuyer la gestion comptable :

- * Appui ponctuel à la saisie des mouvements comptables et des vérifications mensuelles et trimestrielles (rapprochements bancaires etc.)
- * Vérification des pièces comptables en fonction des bailleurs de fond et des codes analytiques
- * Scan régulier des pièces comptables lors des justifications des dépenses trimestrielles
- * Classement et archivage électronique et physique des pièces comptables
- * Archivage des bases comptables de la délégation
- * Inventaire et suivi des immobilisations, du matériel et des stocks

Tâches transversales :

- * Appui aux tâches logistiques pour le fonctionnement de l'ONG (gestion de bureau) et l'organisation des activités, des missions, des événements (réservations avions, salles, hôtels, préparations de perdiems etc.)
- * Contribution ponctuelle sur l'élaboration, l'amélioration ou la mise à jour d'outils (manuel de procédure, droit du tra-

vail etc.)

PROFIL ET COMPÉTENCES

- * Avoir un Diplôme de BTS en comptabilité et gestion administrative
- * Expérience souhaitée dans l'accueil et la gestion administrative en entreprise ou en association.

Savoir-faire et qualités requises :

- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des règles et des normes de comptabilité
- Organisation et rigueur d'exécution des tâches confiées
- Rigueur, méthode et force de proposition
- Bonne communication orale et écrite
- Travail en équipe
- Autonomie et sens de l'initiative (savoir travailler à distance)
- Intérêt pour les activités de l'ONG et le monde associatif

CONDITION DE L'EMPLOI

- Type de contrat : CDD de 12 mois
- Temps de travail : **temps complet 35h**
- **Lieu** : Bureau Délégation Santé Diabète, Immeuble Mag Market Magoudjou, Moroni Comores.
- Date d'embauche : **prise de poste, mi - octobre 2020**

Pour postuler envoyer vos candidatures (CV et lettre de motivation) par mail à l'adresse comores.recrutement@santediabete.org avant **le 30 Septembre 2020**

Les entretiens auront lieu du **05 au 09 Octobre 2020**.

Information sur les activités de Santé Diabète :
<https://santediabete.org/>